

Garantie des planchers d'usage commercial



LES PRODUITS

Armstrong garantit ses produits de planchers réguliers (première qualité) d'usage commercial contre tout vice de fabrication pour une période de cinq ans à compter de la date d'achat.

L'INSTALLATION

Armstrong garantit l'intégrité de la pose de ces produits pour une période de cinq ans à compter de la date d'achat. L'intégrité de la pose signifie que les produits ont été posés conformément aux exigences décrites dans le manuel F-5061 intitulé Systemes de pose garantie Armstrong. Le manuel F-5061 est révisé chaque année et les couvre-planchers doivent être installés conformément aux recommandations contenues dans la version courante du manuel F-5061 disponible au moment de la pose.

LA QUALITÉ DU TRAVAIL

Armstrong ne garantit pas la qualité du travail d'installation. Toute erreur au niveau de l'installation relève de l'entrepreneur chargé de l'installation. Le couvre-plancher commercial Armstrong™ doit être installé de manière professionnelle par un entrepreneur qui a fait preuve de sa compétence dans l'installation de couvre-planchers d'usage commercial.

LES CONDITIONS

En deçà d'un an : Si un défaut couvert par cette garantie est signalé par écrit à Armstrong durant la première année de l'achat, Armstrong fournira une quantité suffisante de matériau neuf de qualité égale ou similaire pour réparer ou remplacer le matériau défectueux. Armstrong paiera également les frais raisonnables de la main-d'oeuvre.

En deçà de deux ans : Si un défaut couvert par cette garantie est signalé par écrit à Armstrong plus d'un an mais moins de deux ans après la date d'achat, Armstrong fournira une quantité suffisante de matériau neuf de qualité égale ou similaire pour réparer ou remplacer le matériau défectueux. Armstrong paiera également cinquante pour cent des frais raisonnables de la main-d'oeuvre.

Après deux ans : Si un défaut couvert par cette garantie est signalé par écrit à Armstrong plus de deux ans mais moins de cinq ans après la date d'achat, Armstrong fournira une quantité suffisante de matériau neuf de qualité égale ou similaire pour réparer ou remplacer le matériau défectueux. Armstrong ne paiera pas les frais de la main-d'oeuvre.

Armstrong ne paiera aucuns frais de main-d'oeuvre pour réparer ou remplacer le matériau si le défaut était apparent avant ou durant la pose.

LES EXCLUSIONS

Ce qui suit n'est pas couvert par cette garantie :

- Une installation inappropriée.
- Un écart de couleur entre le produit réel et les échantillons ou photographies du produit.
- Une indentation causée par une charge inappropriée comme les talons hauts, les chaussures à crampons, les charges sur roulettes et les pieds de chaises ou autres meubles non munis de protecteurs.
- La décoloration.
- La non-adhérence du couvre-plancher au sous-plancher en raison par exemple de l'humidité, des alcalis ou de la pression hydrostatique provenant du sous-plancher.
- Les activités inappropriées de l'utilisateur.

IL N'Y A AUCUNE AUTRE GARANTIE À PART LA PRÉSENTE GARANTIE EXPRESSE. TOUTES LES AUTRES GARANTIES, NOTAMMENT LES GARANTIES DE QUALITÉ MARCHANDE OU DE CONVENANCE DU PRODUIT À UN USAGE PARTICULIER, SONT EXCLUES.

ARMSTRONG EXCLUT TOUTE RESPONSABILITÉ POUR PERTES DE BÉNÉFICES OU POUR DOMMAGES INDIRECTS, SPÉCIAUX OU ACCESSOIRES. LES RECOURS STIPULÉS AUX PRÉSENTES SONT LES SEULS RECOURS OFFERTS POUR RUPTURE DE CETTE GARANTIE.

LE TITULAIRE DE LA GARANTIE

Cette garantie est accordée uniquement au premier utilisateur du produit.

Cinq ans

Linoléum
Carreau BioBased™
Couvre-plancher de vinyle, sauf Commission® Plus (voir sa garantie séparée)
Carreau de vinyle
Carreau de composition vinylique
Plinthe en vinyle ou caoutchouc
Linoléum et baguettes de soudure en vinyle
Girons, contremarches et carreaux de marches en caoutchouc
Bandes de transition en vinyle

[Entre nous, les idées deviennent réalité.]®

Le logo Armstrong est déposé aux États-Unis et au Canada.

Le slogan [Entre nous, les idées deviennent réalité]® et la marque Commission® sont déposés aux États-Unis seulement.

Imprimé aux États-Unis d'Amérique

© 2008 AWI Licensing Company

F-3349CF-108